

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces Informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Afer Patrimoine - Part C/D • ISIN : FR0010094789

Cet OPC est géré par Ofi invest Asset Management (Aéma Groupe) - Société Anonyme à Conseil d'Administration - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Appelez le 01.40.68.17.10 pour de plus amples informations ou consulter le site [www.afer.fr](http://www.afer.fr).

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Ofi invest Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ofi invest Asset Management est agréée (sous le n° GP-92-12) et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/04/2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM de droit français créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP »).

**Durée :** Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Il pourrait être liquidé ou fusionné avec un autre fonds dans les conditions indiquées dans le règlement du FCP.

**Objectifs :** Le FCP a pour objectif, en investissant de manière active sur différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires), de réaliser au moyen d'une gestion discrétionnaire, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice composite 80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR et 20% MSCI World NR EUR.

La construction du portefeuille du FCP repose sur une allocation stratégique qui sera pilotée tactiquement selon les contextes économiques et de marchés, dont les investissements seront en correspondance avec l'indice de référence composite mentionné.

Le portefeuille sera géré de manière active et discrétionnaire, en termes de classes d'actifs et d'expositions géographiques.

A ce titre, le portefeuille du FCP pourra être exposé comme suit :

- entre 0% et 40% de l'actif net en actions et titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de sociétés au travers d'OPC

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et de titres donnant accès au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 20% de l'actif net.

- entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance ou instruments du marché monétaire (au travers de titres vifs ou d'OPC)

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et d'instruments du marché monétaire est de 80% de l'actif net..

Le FCP pourra investir entre 0% et 50 % de son actif net en parts ou actions d'OPC.

Si l'allocation d'actifs à vocation à tendre vers un portefeuille plus sensible à la performance des taux que des actions, le gestionnaire surpondrera l'une ou l'autre de ces classes d'actifs. Les convictions des gérants vont s'exprimer également par la sélection des titres actions et taux soit en direct ou au travers d'OPC.

Le FCP pourra investir dans la limite de 50% de l'actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la Société de Gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion.

La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et +10.

Le FCP est exposé au risque de change dans la limite de 50% de l'actif net.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et/ou d'arbitrage et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net.

### Indice de référence :

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois a posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons réinvestis)

- 80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR : cet indice est un indice obligataire composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg. Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.
- 20% de MSCI World NR EUR (cours de clôture - dividendes réinvestis) : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI ;

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire.

**Modalités de souscription-rachat :** L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de Bourse, auprès du centralisateur Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 12h, le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus du Fonds.

Cette part capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés :** Ce FCP est tous souscripteurs, il est plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite et il s'adresse aux investisseurs qui acceptent d'être exposés aux risques de l'ensemble des marchés financiers dans le but de bénéficier de leurs évolutions par des investissements ou des prises de positions et de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié. Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 5 ans minimum. Le capital n'est pas garanti pour les investisseurs et ces derniers doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCP. Les parts du FCP ne peuvent être souscrites par des U.S. Persons (cf. rubrique "Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type" du prospectus).

**Recommandation :** la durée de placement recommandée est supérieure 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

**Dépôtair :** Société Générale S.A.

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Ofi Invest Asset Management  
 Direction Juridique  
 22 rue Vernier - 75017 Paris - France

La valeur d'actif net du FCP est disponible sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que sur le site internet de la Société de Gestion ([www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com)).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur Synthétique de Risque :



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée de 5 ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du

### Scenarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, celui-ci est complété sur la base d'hypothèses retenues par la société de gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Exemple d'investissement : 10.000 € |                                                                                                              | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(période de détention recommandée) |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Minimum                             | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement |                           |                                                                  |
| Tensions                            | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                | -4 219€                   | -946€                                                            |
|                                     | Rendement annuel moyen                                                                                       | -42.19%                   | -9.46%                                                           |
| Défavorable                         | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                | -2 079€                   | -275€                                                            |
|                                     | Rendement annuel moyen                                                                                       | -20.79%                   | -2.75%                                                           |
| Intermédiaire                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                | -154€                     | 100€                                                             |
|                                     | Rendement annuel moyen                                                                                       | -1.54%                    | -1.00%                                                           |
| Favorable                           | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                | 1 156€                    | 305€                                                             |
|                                     | Rendement annuel moyen                                                                                       | 11.56%                    | 3.05%                                                            |

Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à un historique de valeurs liquidatives constatées) effectué :

- entre août 2021 et juin 2024 pour le scénario défavorable ;
- entre février 2015 et février 2020 pour le scénario intermédiaire ; et
- entre janvier 2016 et janvier 2019 pour le scénario favorable.

### Que se passe-t-il si la SGP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le FCP est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du FCP conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- 10.000 € sont investis ;
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

## Coûts au fil du temps (pour un investissement de 10.000 €)

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                    | 558 €                     | 1 132 €                    |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,58 %                    | 2,36 % chaque année        |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,19 % avant déduction des coûts et de 9,82 % après cette déduction.

### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                                | L'indice des coûts annuels si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 4 %* du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourriez payer moins.                              | Jusqu'à 400 €                                        |
| Coûts de sortie                                                   | Aucun coût de sortie n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                                 | Néant                                                |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                      |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,25 %. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'exercice précédent clos fin septembre 2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.                                                                                                 | 125 €                                                |
| Coûts de transaction                                              | 0,33 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 33 €                                                 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                      |
| Commissions liées aux résultats                                   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                 | Néant                                                |

\* Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.

## Combien de temps dois-je conserver l'OPC et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée :** 5 ans

Vous pouvez à tout moment procéder au rachat de votre investissement. Toutefois la durée de placement recommandée ci-contre a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat avant cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, le souscripteur peut consulter son conseiller ou contacter Ofi Invest Asset Management :

- soit par voie postale : Ofi Invest Asset Management - 22 rue Vernier - 75017 Paris - France
- soit directement à l'adresse suivante : [service.client@ofi-invest.com](mailto:service.client@ofi-invest.com) ou sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com)

En cas de désaccord sur la réponse apportée, il est également possible de saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (rubrique médiation) ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

## Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Catégorisation SFDR :** Article 8

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **Règlement SFDR** »). Pour plus d'informations relatives à la finance durable, nous vous invitons à consulter le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/fr/institutionnel-et-entreprise/politiques-et-documents>.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Les informations sur les performances passées du FCP présentées sur 5 ans ainsi que les calculs des scénarios de performance passées sont disponibles à l'adresse suivante : <https://afer.ofi-invest.com/FR0010094789>.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com) et un exemplaire sur papier pourra être mis à disposition gratuitement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

La responsabilité d'Ofi Invest Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.